

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

**Arrêté du 7 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

NOR : TSSZ2530327A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu arrêté du 29 novembre 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre du conseil d'administration de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, au titre du I.-1° de l'article D. 1432-15, représentant de l'Etat :

- Simon FETET, préfet des Deux-Sèvres.

Article 2

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 7 juillet 2025.

Pour la ministre et par délégation :  
Le chef de service du pôle santé ARS,  
Yann DEBOS